

Commune de Coulimer
Département de l'Orne

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AOÛT 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le deux aout à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Coulimer s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe BARBE, maire de Coulimer.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Philippe BARBE, maire ; Benoît AGUINET, Christine ROGUET, adjoints ; Olivier BOURGOUIN, Hélène BRUSIN, Fabien COUTANT, Thierry FAYET, Julie VERBEKE, conseillers.

Étaient absents : Laurent DAGUENET, Florie-Anne GARDY qui a donné procuration à Thierry FAYET, Nathalie SAUQUES

Hélène BRUSIN a été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 28/07/2022

Date d'affichage : 04/08/2022

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal
1. Encaissement d'un chèque Orange suite à la résiliation de la ligne Fax
 2. Lancement de l'appel d'offre pour les travaux du Multiservices
 3. Toiture de la salle des fêtes
 4. Remise en état du logement 1 rue de l'Église
- Questions et informations diverses

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente.

Délibération 2022-38

Encaissement chèque

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'encaisser un chèque de La Banque Postale de 27,67 € provenant d'Orange Téléphone suite à la résiliation de la ligne FAX

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Autorise** Monsieur le Maire à encaisser le chèque d'un montant de 27,67 €

Délibération 2022-39

Marché public Modernisation du commerce Multiservices

Suite à la réunion avec l'architecte, Monsieur le Maire demande l'autorisation de lancer le marché public pour la modernisation du commerce multiservices.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Autorise** Monsieur le Maire à lancer le marché public « Modernisation du commerce Multiservices »
- **Précise** que le marché correspond à un Marché Public à Procédure Adaptée (MAPA)
- **Précise** que l'appel d'offre sera disponible sur une plateforme dématérialisé avec une date limite de dépôt des offres fixée au 12 septembre 2022.
- **Charge** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer toutes les pièces.

Toiture de la salle des Fêtes

Monsieur le Maire donne la parole à Benoît AGUI NET pour présenter un devis concernant la pose de panneaux photovoltaïque sur la toiture de la salle des Fêtes. Ces travaux ne peuvent avoir lieu qu'après la réalisation du désamiantage de la toiture. Des devis ont été demandés mais pas encore reçus.

Logement 1 rue de l'Eglise

Suite à la réception du devis relatif au débarrasage du logement communal, Monsieur le Maire propose aux conseillers de prévoir un samedi et d'effectuer eux-mêmes le travail. La date du 27 août est retenue.

Questions diverses

Projets 2023 : atelier communal dans l'ancienne école

Concession trentenaire accordée à Monsieur Dominique FOURNIER

Proposition de vente à la commune d'une partie de la parcelle ZB 66 : le conseil émet un avis défavorable

Remerciement de l'association La Chasse de Coulimer

Fleurissement : il est proposé de prévoir des bons d'achat de plantes pour les lots du prochain concours de fleurissement

Arrêté sécheresse : le secteur Sarthe Amont est placé en Crise, les arrosages des plantes ornementales sont interdits pour les collectivités territoriales.

Prévoir l'entretien du tracteur pendant les congés de l'agent communal

Courrier relatif à la maltraitance d'un équidé

Fin de séance à 23 h